

PREAVIS MUNICIPAL N° 602/18

Réaménagement du port et des quais

1. Préambule

Il y a 10 ans, lors du réaménagement du port, il avait été décidé de laisser la surface de 300m2 longeant le radier, couverte de gravier et libre de tout aménagement. Son but initial était de drainer les eaux de surface du parking.

Au printemps 2015, afin de rendre cette zone plus agréable visuellement, des graines de plantes fleuries et aromatiques avaient été semées dans la plate-bande longeant le radier. Une montée des eaux exceptionnelle, puis une sécheresse, ont empêché la croissance de ces plantations laissant une aire de gravier difficile à entretenir et bonne à accueillir les chiens et leurs déjections, les mégots de cigarettes, mais aussi le stationnement de remorques à bateau.

Afin de poursuivre les efforts fournis pour offrir une bonne qualité de vie à la population et pour rendre attractifs et accueillants les quais de Grandson, la Municipalité souhaite réhabiliter et réaménager la plate-bande bordant le radier. Ces travaux visent également à répondre aux nombreuses sollicitations émises par les usagers du port, notamment pour clarifier l'affectation de cette zone et pour lui apporter une réelle plus-value paysagère.

En effet, située entre la zone de parking et le radier, cette bande gravillonnée ne donne pas satisfaction et ne participe pas à la mise en valeur du site qui est fortement fréquenté par les touristes durant la période estivale. De plus, le cheminement piétonnier et cycliste longeant les rives du lac entre Yverdon-les-Bains et Neuchâtel étant également fortement emprunté de mars à octobre, la réhabilitation de cette zone, avec notamment la mise en valeur de sa fontaine, pourrait en faire un lieu d'arrêt privilégié. Il viendrait ainsi compléter l'offre des terrasses des restaurants des Quais et du Cercle de la Voile, ainsi que celle de la zone herbeuse propice aux manifestations en tout genre (brocante, tournoi de volley-ball, Urban training, châteaux gonflables, yoga, etc.). Usagers du port, piétons, cyclistes et randonneurs, mais aussi habitants de Grandson, pourraient trouver un espace de halte et de repos, leur donnant l'opportunité de flâner et d'admirer le port et le lac vu sous un autre angle.

2. Objectifs du projet d'aménagement

La Municipalité souhaite embellir cette plate-bande et lui rendre une qualité paysagère.

Les objectifs de cet aménagement sont les suivants :

- mettre en valeur le port et ses atouts en favorisant son accès aux grandsonnois, aux utilisateurs du port et aux touristes;
- offrir un nouvel espace public de rencontre et de détente pour les piétons et les cyclistes traversant Grandson par les quais, en disposant deux tables et quatre bancs en béton ainsi que deux bancs en bois;
- créer un espace vert durable et facile d'entretien, permettant un cheminement piétonnier visuellement agréable;
- mettre en valeur les cinq platanes existants au moyen d'un éclairage par le bas;
- mettre en valeur la fontaine existante;
- permettre le drainage et l'évacuation des eaux de pluie.

3. Descriptif du projet

Le projet d'aménagement a été élaboré autour des cinq platanes existants et vise à les mettre en valeur par l'intermédiaire d'un concept paysager. Des nouvelles plantations, principalement constituées de graminées hautes, de vivaces et de zones engazonnées, offriront davantage de verdure et permettront le maintien et la mise en valeur du point d'eau existant. Des cheminements en gravier faciliteront la traversée de cet espace. L'adjonction de mobilier urbain ainsi que l'ambiance générale de cette nouvelle zone sont détaillées dans les documents annexés au présent préavis.

4. Aspects financiers

Globalement, les coûts des travaux s'élèvent à CHF 80'000.- selon un devis estimatif et se répartissent comme suit :

Description des postes	Montants
1. Installation de chantier	2'000
2.Terrassement et dégrapage sur 30 cm de profondeur évacuation des déchets	10'000
3. Mobilier urbain	17'000
4. Bordures et cheminements	12'000
5. Fosses de plantations	5'000
6. Eclairage des cinq platanes existants	10'000
7. Arrosage automatique goutte à goutte dans les massifs	2'000
8. Plantations et engazonnement	6'000
9. Mise en valeur de la fontaine	1'000
10. Divers et imprévus	15'000
Total TTC	80'000

Au vu du montant de l'investissement, la Municipalité propose que celui-ci soit porté au bilan et amorti sur une durée de 10 ans, sans emprunt. La Municipalité propose de financer pour

moitié cet investissement par prélèvement à la réserve n°9280.05 (entretien port Pécos) soit CHF 40'000.- et le solde porté au débit du compte n°470.331 sera de l'ordre de CHF 4'000.- par année.

5. Conclusion

La concrétisation de ce projet participera donc à créer une unité dans la zone des quais de Grandson. Du restaurant du Cercle de la Voile à la place de jeux de l'Oasis, réaménagée en 2009, petits et grands, habitants de Grandson ou visiteurs, trouveront un espace de rencontre répondant à leurs besoins. L'aspect touristique du port, carte de visite de Grandson, sera également mis en valeur.

En conclusion, la Municipalité invite le Conseil communal à soutenir ce projet et à prendre l'arrêté suivant :

LE CONSEIL COMMUNAL DE GRANDSON, vu le préavis de la Municipalité, ouï le rapport de sa commission, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide:

Article premier : d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réaménagement

de la plate-bande du port longeant le radier;

Article 2: d'accorder à cet effet un crédit d'investissement de CHF 80'000.-; le

compte n°9141.33 est ouvert au bilan à cet effet;

Article 3 : de financer ce montant par la trésorerie courante;

Article 4 : d'utiliser la réserve au bilan n°9280.05 « Réserve entretien port Pécos »

pour amortissement de la moitié de l'investissement soit CHF 40'000.-;

Article 5 : d'amortir le solde de cet investissement, après le prélèvement à la réserve,

par le compte n°470.331 sur une durée de 10 ans, la première fois au budget

2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

François Payot

Eric Beauverd

Annexes : Implantation et détail

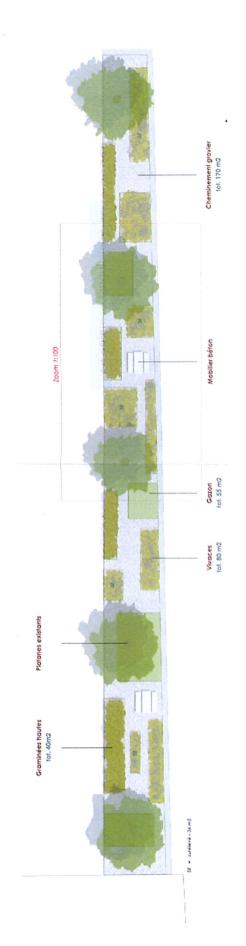
Déléguée municipale : Mme Nathalie Gigandet, Conseillère municipale

Implantation

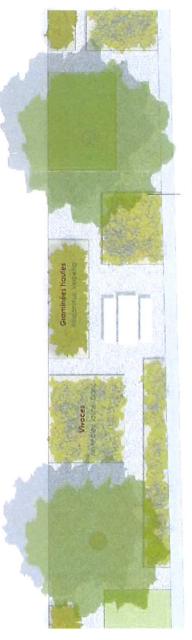


Ambiance - gravier, gazon, plantation





Zoom de détail - échelle 1:100



Bordure metallique tot, 185 m1